



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

10495  
TB

---

**CABINET DU LEADER  
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

Québec, le 24 septembre 2019

Monsieur François Arsenault  
Secrétaire général  
Assemblée nationale du Québec  
1035, rue des Parlementaires, bureau 2,54  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons débattre, le mercredi 25 septembre 2019, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par le député de Matane-Matapédia et chef du troisième groupe d'opposition.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marc Bouchard  
Directeur

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

**(Arti. 97 et ss. RAN)**

« Que l'Assemblée nationale s'oppose au projet de "corridor énergétique national", tel que le propose le Parti conservateur du Canada, qui permettrait au gouvernement fédéral d'imposer la construction d'un oléoduc sur le territoire québécois, sans son consentement. »

Présentée par le député de Matane-Matapédia et chef du troisième groupe d'opposition

le mercredi 25 septembre 2019